

## Mission d'inventaire 2013 dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio

Responsable scientifique : J.M. CULIOLI

Financement : prise en charge par l'Office de l'Environnement de la Corse.

Date : 28 juillet – 2 août 2013.

Participants : plongeurs et apnéistes GEM : Michel Cantou, Michel Chauve, Jean Michel Cottalorda, Laurence Le Direac'h, Ianis Ennaji, Patrice Francour, Sandrine Ruitton, Louis Giordano, Mireille Harmelin, Jo Harmelin ;

plongeurs OEC-RNBB : Jean Michel Culioli, Paul Peschet, Nicolas Negre, Olivier Desanti, Vincent Nuvoli.

Sur la base des missions GEM précédentes de 1989, 1990, de 2000 à 2003, des données internes RNBB de 2009, l'opération GEM 2013 avait pour objectif de réaliser des transects et des prospections en apnée permettant de

calculer des indices d'abondances et des évaluations de populations de mérus et de corbs. Plus de 10 kilomètres ont été parcourus en plongée permettant de prospecter près de 85 hectares en plongée bouteille RNBB dans des zones de Becchi, Pellu, Tour et Pyramide Lavezzi Vacca, Moines, Capu di Fenu. Les apnéistes ont inspecté toutes ces zones entre 0 et 10 mètres dans le cadre des horaires planifiées par l'OEC et réalisé des prospections supplémentaires personnelles pour un effort total réalisé par les deux binômes équivalent à 1 216 apnées pour

un temps de 19 h 31 passé en immersion sous-marine.

GEM – Assemblée générale 2014 Page 4 sur 11

Au cours de cette mission, 653 mérus ont été recensés. Les indices d'abondances numériques de mérus ne semblent pas évoluer entre 2009 et 2013 sur les sites de la Tour des Lavezzi, Lavezzi Sud et de Vacca. Sur la Tour des Lavezzi, l'indice d'abondance numérique a évolué de 14.6 ind/ha en 2003 à 11 ind/ha en 2009 pour être équivalent cet été à 13.5 ind/ha (3 transects ont été pris en compte sur 5 en raison du courant trop important au cours de deux plongées). Concernant le site de la Vacca (archipel des Cerbicale), 59 mérus avaient été recensés en 2003, 135 en 2009 et 120 au cours de la mission 2013.

La biomasse moyenne par hectare de mérus est estimée en 2013 à 83 kg/ha (28 kg/ha en 2003). Les différences d'abondances entre les différentes zones réglementaires (zones avec toutes formes de pêche autorisées, zones de protection renforcée, zones de non prélèvement) sont importantes pour *Epinephelus marginatus* comme pour *Sciaena umbra*, ce qui confirme les résultats des missions précédentes et des suivis ichtyologiques réalisés dans la RNBB depuis plus de 20 ans. Les populations de mérus de la zone de la Tour des Lavezzi (d'une surface de 120 ha, avec une population estimée à un millier de mérus dans les années 2000) qui subit depuis une décennie un effort de pêche récréatif et professionnel important sera particulièrement intéressant à suivre dans le futur. En effet, la pêche récréative y a été limitée, depuis 2012 notamment, car les prises de mérus avec la traîne lente et le jigging étaient de plus en plus fréquentes. Le rapport de la mission 2013 est en cours de réalisation. Il conviendra d'affiner les résultats des recensements des autres sites (Moines, Capu di fenu...), ceux des plongeurs en apnée et réaliser les analyses cartographiques comparatives sur les zones témoins (avec positionnement des mérus recensés au cours des missions).

Question : Il y a un tassement de la population sur le site de la Tour. Les comptages sont tributaires des conditions météorologiques, en 2013 par exemple, il y avait beaucoup de courant, ce tassement n'est-il pas dû à ces conditions ?

Réponse : on a constaté ce tassement sur 3 sites, il est plus probablement lié aux activités des pêches professionnelles et récréatives.

Q. : n'y a-t-il pas également un problème de surveillance ?

R. : probablement pas, on a aussi noté une diminution du braconnage.

Q. : Quelle est la proportion de mérus pris par la pêche professionnelle par rapport à la pêche récréative ?

R. : on a des données concernant les prises aux filets par les pêcheurs professionnels, c'est plus difficile pour les

palangres. On commence à exploiter les fiches remplies par les pêcheurs de loisir.

Q. : y a-t-il un report des activités de pêche sur d'autres zones ?

R. : Non, il y a surtout une évolution des pratiques pour la pêche professionnelle et la pêche récréative.

Commentaire : certains pêcheurs déclarent prendre de plus en plus de mérus au filet, ce qui est un signe positif.